



L'UNION Tir à l'arc

Saison 2014 - 2015



Dorénavant les entrainements en salle auront lieu uniquement sur le site des Acacias (Rue des pins, dans le boulodrome) suivant les créneaux ci-dessous.

Cotisation annuelle

ADULTE	Licencié l'Union s'entraînant à l'Union	Compétiteur	170,00 €
		Non compétiteur	140,00 €
	Licencié l'Union ne s'entraînant pas à l'Union	Compétiteur	100,00 €
		Non compétiteur	70,00 €
	Licencié FFTA dans un autre club mais s'entraînant à l'Union		70,00 €
Jeune (< 21ans)			150,00 €
Licence découverte (à/c du 1er mars 2015)			90,00 €
Archer licencié FFH			110,00 €
Mise a disposition matériel d'initiation pour l'année			40,00 €

- Abonnement annuel à la revue FFTA : 27€

Documents à fournir

Certificat médical, avec mention obligatoire de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc daté de moins de 1 an. Pour les personnes désirant pratiquer la compétition faire préciser la non contre-indication à la pratique du tir à l'arc **en compétition** (daté de moins de 3 mois)

La fiche ci-dessous dûment complétée

Tout dossier d'inscription ne sera accepté que complet (fiche d'inscription, règlement, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs)

Attention : La licence 2015 (donc l'assurance associée) est valable du 01/09/2014 au 31/08/2015. Passée cette date, merci de renouveler votre licence pour pouvoir continuer à bénéficier des accès aux installations.

ÉCOLE de TIR (uniquement en période scolaire)

Début des cours le **Mercredi 10 Septembre 2014** sur le site des Acacias (Boulodrome) Rue des Pins, 31240 L'Union.

À compter du **Mercredi 29 Avril 2015** sur le terrain extérieur (A proximité du lac de St Caprais).

Fin des cours le **Mercredi 1^{er} Juillet 2015**.

Jeunes	Débutants (1ère année)	-12 ans Groupe 1	Mercredi	17h00 à 18h00
		+12 ans Groupe 2	Mercredi	18h00 à 19h00
	Progression	Groupe 3	Mercredi	19h00 à 20h30
	Compétiteurs	Groupe 4	Mardi	18h00 à 20h00
Vendredi			18h00 à 20h00	

Adultes	Débutants (1ère année)	Groupe 5	Mercredi	20h30 à 22h00
			Mardi	20h00 à 21h30
			Vendredi	20h00 à 21h30
	Progression	Groupe 6		

IMPORTANT : Les jeunes mineurs doivent être accompagnés jusqu'au lieu de l'entraînement (aire couverte ou terrain d'entraînement extérieur). La responsabilité du club ne sera engagée que sur le lieu de l'entraînement et qu'en présence d'un initiateur ou d'un entraîneur.

Adultes Compétiteurs Confirmés (en salle)

Du Lundi au Vendredi		De 09h00 à 12h00	
Lundi	20h00 à 23h00	Mercredi	22h00 à 23h00
Mardi	21h30 à 23h00	Jeudi	20h00 à 23h00
		Vendredi	21h30 à 23h00
		Samedi	08h00 à 13h00

Renseignements (<http://luniontirarc.sportsregions.fr/>)

Didier Rami (Président)

Marie-José Rami (Secrétaire)

Alain Garrabé (Trésorier et responsable inscriptions)

06-10-85-85-62 lunion.tiralarc@gmail.com

Nom de l'archer : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : e-mail :

N° de Téléphone : ou :

En adhérant au club « L'Union tir à l'arc », je m'engage à respecter le règlement intérieur (consultable sur le site internet du club dans la rubrique « documents ») et je suis informé que je suis susceptible d'apparaître sur des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités du club.

Signature